

Alzheimer et sensorialité : Prise en soins orthophoniques des troubles de l'oralité alimentaire

MODULE 1 (2 jours)

*La formation se répartit en 2 modules indissociables.
Vous serez systématiquement inscrit au module 2, sans action de votre part*

 **Formateur : Emilie LORRAIN, orthophoniste**

 **Date :** 3 et 4 février 2025

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : 9 h 00 – 17 h 30 (à confirmer la semaine précédente de la formation)

 **Lieu :** Domaine de l'Asnée, 11 Rue de Laxou, 54600 Villers-lès-Nancy

 **Tarifs :** Libéral : 448 € / DPC : 532 € / Salarié : 500 €

 **Public visé :** Orthophonistes

Prérequis : Diplôme d'orthophonie CCO/logopédie/diplôme équivalent

 **Résumé / Contexte:**

Pourquoi ce nouvel intérêt oralité / Alzheimer ?

Aujourd'hui, on estime en France à 670 000 le nombre de personnes âgées souffrant de dénutrition, dont 400 000 à domicile et 270 000 en EHPAD. Le rôle de l'orthophoniste : la démarche thérapeutique mais aussi de formateur des orthophonistes s'inscrit dans les 3 grandes priorités du 4^{ème} Plan Gouvernemental Maladies Neuro-Dégénératives 2014-2019, dans les propositions du rapport Libault.

Comme le précise la Haute Autorité de Santé l'intervention orthophonique vise à maintenir et à adapter les fonctions de communication du patient (langage, parole et autres) et à aider la famille et les soignants à adapter leur comportement aux difficultés du malade. Elle peut être prescrite à différents stades, l'approche thérapeutique devant être évolutive et s'adapter aux troubles du patient, à son comportement, à sa motivation, à son histoire personnelle et aux possibilités de coopération avec l'entourage. Elle est recommandée dans les maladies avec atteinte du langage au premier plan, elle concerne également les troubles de la déglutition.

Les orthophonistes doivent connaître et s'approprier les outils de prévention, de dépistage et de prise en soins des troubles nutritionnels des patients âgés résidant à domicile ou en EHPAD. Il est recommandé de surveiller de manière régulière l'état bucco-dentaire, les capacités de mastication et de déglutition (HAS recommandations : diagnostic de la dénutrition chez la personne de 70 ans et plus). La dénutrition étant le plus souvent multifactorielle chez le sujet âgé, il est nécessaire, une fois le diagnostic de dénutrition porté, de réaliser un bilan étiologique complet à la recherche d'autres critères étiologiques, orienté par l'interrogatoire et l'examen clinique. La surveillance du statut nutritionnel du patient est essentielle et s'opère en pluriprofessionnalité.



Familles et professionnels impliqués dans les maladies neuro-dégénératives doivent être sensibilisés aux déficits sensoriels, en effet, le degré de dépendance des patients à un stade moyen à avancé de la maladie ne cesse de croître si l'on ne prend pas en charge l'hypo-réactivité sensorielle pourtant au premier plan chez ces patients. C'est sur ce point qu'il faut insister au quotidien : l'autonomie aidée est le seul vecteur de ralentissement de cette perte d'autonomie et donc de diminution de l'épuisement des aidants. Ces derniers doivent être accompagnés de façon bien précise au quotidien (comment accompagner le patient dans ses actes, à table avec des adaptations pertinentes pour répondre aux troubles de l'oralité et prévenir leur dénutrition et déshydratation...).

Cette formation vise à réactualiser les savoirs et améliorer la pratique orthophonique auprès des patients souffrant d'un TNCM dû à la maladie d'Alzheimer à un stade moyen à avancé et de leurs aidants professionnels et familiaux.

✂ Moyens pédagogiques techniques et nécessaire pour la présentation :

- Moyens pédagogiques :

Support écrit, audio-visuel, power point, ateliers pratiques et jeu de rôle, études de cas cliniques. Des méthodes affirmatives : Le formateur transmet son savoir à un participant.

Les méthodes sont démonstratives, associant explication et démonstration (exemple : atelier où est expliquée et montrée l'utilisation d'un nouveau matériel ou dispositif).

Des méthodes actives (ou expérientielles) : le participant est confronté à la réalité de ses pratiques et aux difficultés rencontrées afin qu'il recherche l'information nécessaire pour découvrir par lui-même les meilleures solutions à mettre en œuvre et à évaluer (exemple : analyse de cas cliniques ou de situations réelles, jeu de rôle). Le participant, impliqué et actif, apprend à travers ses expériences et ses connaissances préalables.

- Outils : écran, vidéoprojecteur, baffles, paper-board.

🎯 Objectifs pédagogiques

- Savoir prévenir et évaluer précocement la dénutrition du sujet âgé, les troubles de la déglutition et de l'oralité du patient dément quel que soit le stade de la maladie

- Savoir accompagner le patient dans son quotidien par la stimulation, le toucher

- Savoir communiquer avec son patient quel que soit le stade de la maladie, faire émerger sa perception

- Savoir écouter, communiquer avec les aidants professionnels et familiaux et savoir les former

⌘ **Délai d'inscription** : 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.

👤 **Nombre de participants** : 25 maximum

✂ **Méthode utilisée** : présentielle



Moyens d'encadrement :

Le formateur sera présent pendant les deux jours de la formation.

Deux organisatrices-animatrices de SOLFormation seront présentes pendant ces 2 jours. Elles seront chargées des relations avec les stagiaires et pourront être contactées pour toute demande de renseignement. Il s'agit de : Anaïs RICHARD – 0649094282 – richard.anais24@gmail.com
Et de Clémence MARCILLY - 03 29 76 90 06 – cléole@hotmail.fr – 1 Petit Parc – 55000 LISLE-EN-RIGAUT

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

Trois questionnaires sont obligatoires, pour tous les stagiaires, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne :

Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

-> 1° questionnaire : pré-formation ; il sera envoyé aux inscrits, 15 jours avant le séminaire.

-> 2° questionnaire : post-formation ; après les 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances. Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

Modalité d'évaluation de la formation :

->3° questionnaire : évaluation de la formation ; à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction.

Programme détaillé :

JOURNEE 1 : Apports théoriques

9h00 - 10h00 : Introduction générale aux TNCM et intervention orthophonique : orthophonie et démence, quand et pourquoi ? (Plan MND 2014-2019, Rapport Libault concertation Autonomie et grand âge, DSM 5, HAS)

- 10h00 - 10h30, 10h45 - 12h30 : Les démences : lien entre atteinte des fonctions cognitives et atteinte perceptivo-motrice, sensorialité

- 13h30 - 15h30, 15h45 - 16h00 : Les phases de la déglutition et le traitement cortical pour une population en neurogériatrie, TNCM et goût, le goût et la saveur, interprétation du goût par le cerveau, la somesthésie, l'odorat/l'arôme/l'odeur, la perception olfactive, la perception des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer en question,

- 16h00 - 17h00 : Le diagnostic de la dénutrition chez la personne âgée et le degré de sévérité, le bilan orthophonique de l'oralité, des fonctions oro-myofaciales

Journée 2: Apports théoriques & Ateliers

- 9h00 - 10h00: Bilan orthophonique de l'oralité, des fonctions oro-myo-faciales

- 10h00 - 10h30, 10h45 - 12h00: La communication non verbale: communication digitale et analogique, notion de proxémies, les interactions, typologie des intentions relationnelles, gestes intentionnels, troubles psycho-comportementaux, méthodes non médicamenteuses

- 12h00 - 12h30, 13h30 - 15h00: Contexte de prise en soins orthophoniques de la dénutrition: les stimulations augmentées, le principe d'autonomie aidée avec les gestes d'accompagnement verbaux et gestuels: notion de dépendance alimentaire, notion de plaisir alimentaire, notion de perception alimentaire, le principe d'autonomie aidée, le manger main ou finger food

- 15h30 - 17h00: Le toucher thérapeutique: thérapie manuelle et utilisation du Z-Vibe® et Ark-Grabber®





INFORMATIONS PRATIQUES

Sur le lieu de la formation :

Parking sur place.

Gare SNCF au centre-ville, puis :

covoiturage possible (10 minutes)

ou Bus (10 minutes - plan et horaires sur demande) : Ligne 3 à Sébastopol Gare, Direction Centre Hospitalier, Arrêt Barrois, puis 2 min à pieds.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

INSCRIPTION

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL et au DPC .

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés

- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.

- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue

- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

Professionnels salariés :

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.
